

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.16%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée trimestriellement au gestionnaire et égale à 10.00% de l'excédent positif de la performance de la VNI par part par rapport à la VNI de référence.
---------------------------	---

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Ces pourcentages correspondent aux montants maximums susceptibles d'être facturés par les intermédiaires ; dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les frais d'entrée et de sortie réels sont disponibles auprès de votre conseiller ou distributeur.

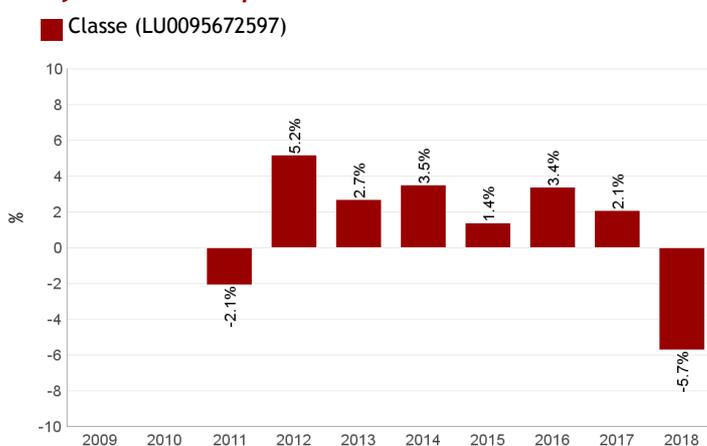
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

- les commissions de performance (si applicable)
- le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour l'année fiscale se terminant au 31/12/2018, le montant facturé au titre des frais de performance s'élevait à 0.06% des actifs moyens annuels de la Classe.

Pour tous renseignements supplémentaires sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Compartiment qui traite des frais ; ce prospectus est disponible auprès du siège social du Fonds.

Performances passées



Veuillez prendre note que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais sauf les frais d'entrée/de sortie qui sont exclus du calcul.

La Classe a été lancée le 05/02/2010.

La performance passée a été calculée en EUR.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Informations supplémentaires

Des renseignements plus complets sur le Fonds, notamment les statuts, le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel dans leur version la plus récente, peuvent être obtenus, en français, sans frais auprès de l'agent administratif central et des distributeurs, ou auprès du siège social du Fonds. Ces documents sont aussi mis à disposition en ligne à l'adresse www.fundsquare.net.

Les détails de la politique de rémunération établie par la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.group.pictet/fps. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement pour les actionnaires du Compartiment sur demande.

Publication des prix

La valeur liquidative par action est disponible auprès du siège social du Fonds et également mis à disposition en ligne à l'adresse www.fundsquare.net.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur vos investissements. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action d'un compartiment en actions d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions requises pour accéder à la catégorie, au type ou au sous-type d'actions cibles soient remplies pour ce compartiment, sur la base de leur valeur liquidative respective calculée à la date de valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les frais de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus. Pour des renseignements plus détaillés sur la manière d'effectuer des conversions entre compartiments, veuillez vous référer au prospectus, à la section sur les conversions entre compartiments, qui est disponible auprès du siège social du Fonds.

Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit le Compartiment du Fonds. Pour tous renseignements supplémentaires sur les autres compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds. La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.